



Différence entre taux d'endettement et ratio d'endettement

Par **Node33**, le 17/01/2023 à 19:53

Bonjour,

Dans le bilan comptable d'une entreprise (actif-passif), plusieurs indicateurs sont à prendre en compte lors de son analyse. La définition de "taux" d'endettement n'est pas claire car plusieurs spécialistes sur internet donnent des calculs différents, à savoir :

- Soit : $\text{dettes} / \text{capitaux propres} * 100$;
- Soit : $\text{dettes} / \text{actif (ou passif)} * 100$.

Après plusieurs recherches et notamment des recherches sur le vocabulaire mathématique (différence entre taux et ratio), on comprend que :

- "un ratio correspond à la taille relative de deux valeurs" ;
- "un taux est une quantité divisée par une autre quantité et les trois mesures ont des propriétés différentes".

On en conclut que :

- $\text{dettes} / \text{capitaux propres} * 100$ est la formule du taux d'endettement ;
- $\text{dettes} / \text{actif (ou passif)} * 100$ est la formule du ratio d'endettement.

Quatre questions viennent alors :

- 1 - La conclusion est-elle bonne ?
- 2 - Si oui, quelle différence dans l'une et l'autre de ces formules ?
- 3 - Si non, qui a raison entre l'école de la première formule et l'école de la seconde formule ?
- 4 - Par convention, quelle formule adopte les potentiels collaborateurs et autres partenaires de l'entreprise ?

Merci pour vos réponses éclairées.

Par **Marck.ESP**, le **17/01/2023** à **20:43**

Bonsoir et bienvenue,
Ici nous traitons du droit. Vous devriez poser vos questions sur un forum dédié à la comptabilité .

Je dirais que le ratio compare les dettes aux fonds propres de l'entreprise, alors que le taux va mesurer la charge financière des dettes vis à vis des revenus.